



LOGEMENTS INCLUSIFS

Une nouvelle vie
pour 8 personnes en
situation de handicap p.12

quetigny.fr

PORTEAIL FAMILLE

La Ville étoffe ses services
en ligne (p.7)

INNOVATION

Un immeuble à énergie
positive (p.11)

BIBLIOTHÈQUE

Des lecteurs passionnés
d'écriture (p.19)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches



Préférez des activités
sans efforts

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

EN SUPPLÉMENT À CE N°



N° 210

Le jury national villes et villages fleuris a visité la ville le 16 juin dernier pour le renouvellement du Label 4 fleurs



« Vivre à Quetigny-Magazine »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny

Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr

Directeur de la publication : Rémi Déting

Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Audrey Varanguin, Marie Lombard.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Photogravure, impression : S'print imprimeur

Distribution : ESAT Mirande

Dépôt Légal : 2^e trimestre 2022

La reproduction, même partielle,

du magazine est strictement interdite

www.quetigny.fr Vivre à quetigny

YouTube : Ville de Quetigny

actualités

5 Edito du Maire

6 Les nouveaux habitants accueillis le 2 juillet

7 Ouverture du Portail Famille numérique le 11 juillet

8 Succès de la 2^e édition du nettoyage citoyen

9 Signature officielle de la Convention Territoriale Globale

10 Point d'accès aux droits, nouveau service social de proximité

11 Un immeuble à énergie positive pour le Cœur de ville

14 Une nouvelle réhabilitation d'immeuble dans le parc social

dossier

12 Projet logements inclusifs : 8 personnes à fort handicap ont désormais leur appartement en autonomie

dans les quartiers

15 Les travaux près de chez vous

associations

16 Découvrez le programme des festivités du 13 juillet

17 L'ASQ se distingue dans les compétitions nationales

culture

18 Temps forts : les animations d'été s'ouvriront avec la « Parenthèse estivale » le 8 juillet

19 Les Quetignois ont du talent

ville pratique

20 Tribunes libres

21 Les permanences de Château Services

22 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, se prémunir du moustique-tigre et de la tique en Côte-d'Or, vigilance active en période de canicule, attention aux arnaques en porte à porte.



Un été pas comme les autres !



Suivez l'actualité
des événements
sur la page facebook
« Vivre à Quetigny »

Des animations pour tous

Photo : P. Petels

Des élections législatives et des attentes légitimes pour les Quetignois...

Les résultats des élections législatives à Quetigny révèlent la volonté de nos concitoyens de ne pas accorder de blanc-seing à la majorité présidentielle d'une part et de placer les enjeux de solidarité, de justice fiscale et sociale et de développement durable en haut de leur préoccupation d'autre part. Ce message doit être entendu par la Députée qui représentera notre circonscription et plus largement par l'ensemble des Députés, élus de la nation. Car, leurs décisions, leurs votes, ont des répercussions directes sur la vie des habitants de Quetigny et sur la commune. L'Assemblée nationale aura non seulement à déterminer la politique sociale du quinquennat (SMIC, RSA, retraite, allocation chômage) mais devra aussi engager des réformes ambitieuses en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de rénovation thermique des logements, et **aura à se prononcer sur la fiscalité des ménages mais également des communes.**

Vous le savez, protéger les Quetignois contre la précarité et l'isolement, délivrer un accompagnement social de qualité et mettre en œuvre des projets d'envergures tant sur le plan durable que sur le dynamisme de notre commune, sont des axes majeurs qui guident chaque jour notre action politique. Mais pour continuer à mener nos combats nous devons être entendus par les parlementaires. La **pression de la fiscalité nationale qui pèse** sur nos concitoyens, alliée à la **baisse conséquente des dotations de l'Etat aux communes**, minent considérablement le pouvoir d'action de notre Municipalité. Nous devons faire face, à la fois à une baisse drastique de nos dotations étatiques (votée par les parlementaires lors des lois de finances précédentes) et à une augmentation des besoins de nos concitoyens. Là où, partout, l'Etat se désengage, **les communes font face**, pallient aux manques de services publics, rafistolent et font preuve d'ingéniosité pour continuer à délivrer une offre de qualité aux habitants aussi bien en termes d'investissements dans des équipements municipaux, que dans l'offre de services administratifs délivrée (coup de pouce aux personnes en difficulté, aide alimentaire, portail famille, offre culturelle accessible à tous..) ou encore dans la construction ou la rénovation de logements. Alors, si cette année la **Municipalité de Quetigny a été contrainte d'augmenter** à hauteur de 5% la taxe pour les propriétaires fonciers et ainsi **maintenir un budget à l'équilibre et la poursuite de nos projets innovants**, nous faisons le pari que ces investissements d'avenir nous permettront demain d'accueillir un nombre croissant d'habitants faisant ainsi baisser la pression fiscale et augmenter les subventions versées à la commune. Soyez-en certains, **notre majorité saura porter la voix des Quetignois auprès de notre élue à l'Assemblée nationale** afin que notre ville continue de créer un cadre de vie agréable, protecteur et dynamique.



Rémi DÉTANG

Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole



Nouveaux citoyens

Bienvenue à Quetigny

Attractive avec un centre-ville en pleine mutation, Quetigny est une ville qui bouge et qui accueille régulièrement de nouveaux habitants. Afin de leur réserver le meilleur accueil et de les rencontrer, un moment de convivialité leur est proposé chaque année en Mairie pour découvrir leur nouvelle ville – ses atouts et ses projets – échanger avec les élus, les services municipaux et les principales associations, recevoir un kit d'infos complet... Organisée le samedi 2 juillet à partir de 10h en Mairie, la formule de l'accueil des nouveaux habitants évolue avec – au-delà du traditionnel accueil du Maire, de la présentation de l'équipe municipale, de la ville et des grands projets municipaux – un échange avec les services population de la Ville et des partenaires associatifs qui pourront apporter à ces nouveaux Quetignois un maximum d'informations pratiques facilitant leur intégration. Il sera possible également pour celles et ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une visite commentée en minibus de la ville, de ses parcs et équipements.

Cette manifestation conviviale se clôturera par le traditionnel verre de l'amitié agrémenté de remise de petits cadeaux.

Si vous êtes nouvel habitant et que vous n'avez pas reçu d'invitation à cette manifestation, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat du Maire au 03 80 48 28 30. *

Ecole de gendarmerie

Le défi social relevé par les enfants

Chaque année, les élèves gendarmes de la 6^e compagnie patrouillée par la Ville de Quetigny proposent un défi social en direction des écoles ou d'associations caritatives. Les enfants du centre de loisirs ont ainsi pu bénéficier d'une journée d'accueil exceptionnelle à l'école de gendarmerie à Longvic où les élèves gendarmes leur ont présenté leurs missions autour d'ateliers ludiques : parcours du combattant, séances de tirs, quizz... le 26 avril dernier. Par ailleurs, accompagnés du capitaine Perrin, les élèves gendarmes ont également présenté leurs missions aux élèves des classes élémentaires. *



Perpétuer le devoir de mémoire

A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945 célébrant la victoire des alliés sur le nazisme, une grande exposition consacrée au parcours d'un déporté interné au camp de concentration de Sachsenhausen (1) était à découvrir en Mairie en mai dernier.



Composée d'une cinquantaine de panneaux, cette expo itinérante servant de support pédagogique pour les enseignants et les élèves vise à faire vivre la mémoire et à la transmettre aux générations futures. Ce travail de mémoire sera poursuivi avec une soirée débat organisée en octobre prochain. En 2023, les élèves de 3^e du Collège Jean Rostand s'inscriront dans ce travail de mémoire et participeront au Concours national de la résistance et de la déportation. Enfin, une visite des élèves pourrait également être organisée au camp de concentration du Struthof l'année prochaine. A suivre. *

(1) Expo réalisée par l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen et ses Kommandos

Moins de 26 ans

Voyager gratuitement cet été

Les élus de Dijon métropole offrent un coup de pouce mobilité à la jeunesse durant tout l'été. Les moins de 26 ans pourront profiter de la gratuité des transports en commun bus et tram le week-end pour se déplacer à Dijon et dans la métropole. Et nouveauté cette année : les droits d'accès offerts à DiviaVélodi, le service vélo en libre services sans verser de caution 7 jours / 7 tout l'été. *

Plus d'info : <https://www.divia.fr/actualites/le-pass-we-ete-26-ans-revient>

Portail Famille

La Ville fait évoluer son offre numérique pour les familles

Avec la mise en place de son Portail Famille, la Ville entend simplifier davantage vos démarches pour l'inscription et la réservation en ligne d'activités proposées à vos enfants par les services municipaux. Accessible depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur via quetigny.fr, ce nouveau portail en ligne sera lancé au début de l'été pour bien préparer votre rentrée.

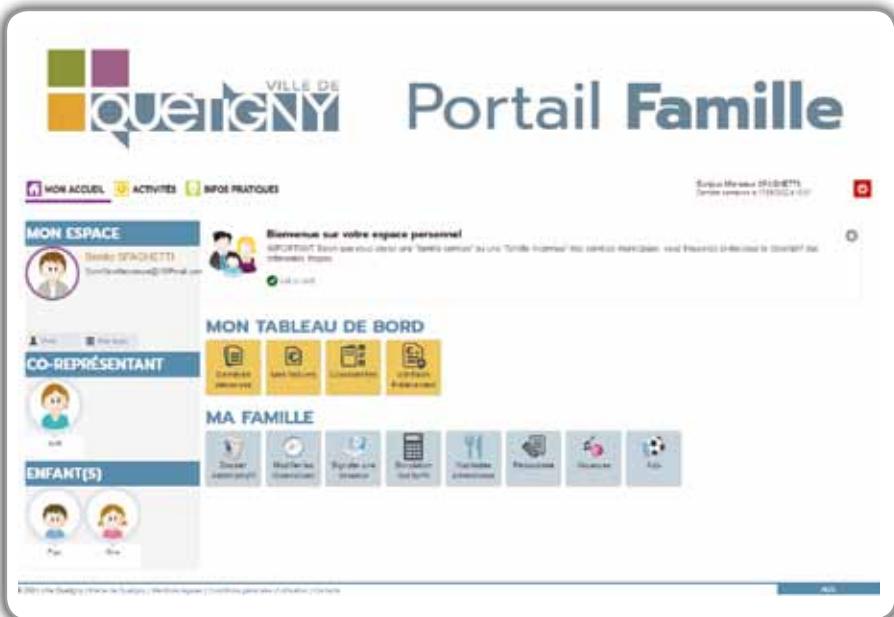
Incrire via internet le petit dernier à la restauration scolaire, le benjamin aux temps périscolaires, l'aîné à l'accueil de loisirs deviendra une réalité pour beaucoup de familles dès le 11 juillet avec le lancement du Portail Famille de la Ville de Quetigny.

Un Portail Famille, pourquoi faire ?

Il s'agit d'une solution en ligne qui vous permet, via une interface intuitive et sécurisée, d'accéder à des fonctionnalités pour gérer la fréquentation de vos enfants aux activités des services municipaux.

Dès cet été et afin de bien préparer la rentrée de septembre, vous pourrez l'utiliser pour :

- gérer vos inscriptions et réservations aux services et activités pour la restauration scolaire, les accueils périscolaires matin et/ou soir, l'accueil de loisirs du mercredi.
- visualiser vos plannings de fréquen-



tation, suivre vos demandes en temps réel, se référer à votre historique.

- consulter votre facture détaillée et réaliser des paiements en ligne.
- consulter des informations et renseignements pratiques (tarifs, menus cantine, règlements intérieurs des structures municipales...).

A partir de septembre, le portail Famille ouvrira d'autres fonctionnalités permettant l'inscription et la réservation d'activités pour vos enfants pour les petites vacances (fin d'année, hiver, printemps, automne) et pour les grandes vacances (séjours, animations...).

Accéder au Portail Famille

Depuis le lancement de son nouveau site internet en juin 2021, la Ville fait le choix d'une authentification unique des usagers pour l'utilisation des téléservices de son espace citoyen. Le principe retenu favorise la création d'un seul compte par usager pour l'ensemble des téléservices proposés ce qui évite à ce dernier de multiplier les identifiants et mots de

passe pour se connecter aux services. L'ouverture du Portail Famille est programmée le 11 juillet.

Son accès se fait depuis quetigny.fr / Espace citoyen / Portail Famille puis laissez-vous guider pour :

- la création de votre compte sur votre Espace citoyen si vous n'avez jamais utilisé les téléservices de la Ville
- la création de votre espace personnel sur le Portail Famille, la création de votre dossier d'inscription.

Pour vous guider dans les étapes de création de votre compte et l'utilisation de la plateforme Portail Famille : consultez le guide d'utilisation joint à ce magazine ou téléchargez le tutoriel Portail Famille sur quetigny.fr

Vous avez besoin d'aide pour utiliser le Portail Famille : contacter l'accueil du service enfance jeunesse (03 80 46 24 52) ou l'accueil de la Mairie (03 80 48 28 30). *



Nettoyage citoyen

UN GESTE ÉCORESPONSABLE POUR UNE VILLE PROPRE

Le 21 mai dernier, une cinquantaine d'habitants a répondu à l'invitation de la Municipalité pour effectuer une opération de ramassage de déchets dans les quartiers de la ville. Munis de gants et de sacs poubelles, les volontaires ont sillonné les parcs et jardins, allées, rues, trottoirs, parkings, zones enherbées... pour retirer de l'espace public tous types d'objets qui dénaturent les lieux.

50 kg de déchets récoltés en moins de 2 heures.

Pour cette 2^e édition, 50 kg de déchets ont été ramassés et soigneusement stockés dans une vingtaine de sacs poubelles sans compter la collecte de mégots de cigarettes avec 13 bouteilles remplies. Une moisson somme toute assez modeste aux dires des participant-es qui ont trouvé leur ville relativement propre. Autre bonne nouvelle, beaucoup d'enfants ont participé à ce nettoyage citoyen et ont pu apprécier l'importance des bons gestes écoresponsables pour respecter et garder leur environnement propre.

Et cela commence par ne plus jeter sur l'espace public des déchets même les plus insignifiants. *

LE JARDIN PARTAGÉ DES HUCHES EN FÊTE

Àvec une belle dimension sociale et environnementale, la fête du jardin des Huches a réuni, le 21 mai dernier, les habitants du quartier invités à s'initier au jardinage (plantations de fruits et légumes) et à s'informer sur l'art du compostage auprès des bénévoles associatifs et des ambassadeurs du tri. Composé de 29 carrés de jardin dont la moitié cherche encore preneur parmi

les riverains, ce jardin partagé récemment réaménagé et équipé d'une mini serre est un véritable lieu de vie et de lien social.

Vous habitez le quartier et vous voulez cultiver un petit Carré de jardin, contacter le 06 24 58 53 20 ou vefa@quetigny.fr *



TELEGRAMMES

4 fleurs

>VISITE DU JURY NATIONAL

Le 16 juin dernier, le jury national du label « Villes et villages fleuris » a évalué Quetigny, ville 4 fleurs depuis 13 ans. En effet, tous les 3 ans, la Ville voit ses actions en faveur du cadre de vie et du développement durable scrutées qu'il s'agisse de l'entretien des espaces publics, les créations des décors floraux et végétaux, les démarches écologiques, etc.

Le résultat de cette évaluation sera connu à l'automne prochain. La Ville espère se maintenir dans le cercle très fermé des villes labellisées 4 fleurs en France.

Sécheresse

>UN GRAND BASSIN D'IRRIGATION À L'ÉTUDE

Face au changement climatique engendrant des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, bon nombre d'agriculteurs locaux tirent la sonnette d'alarme autour de la question de la ressource en eau sur notre territoire. Certains évoquant même une cessation d'activité d'ici 4 à 5 ans si rien n'est fait d'ici là. C'est pourquoi, une association chargée de préfigurer un bassin d'irrigation a été créée le 3 mai dernier. Elle est missionnée pour réaliser un cahier des charges de l'étude de faisabilité d'un grand bassin d'irrigation qui pourrait avoisiner les 300 000m³. Une étude financée par les partenaires concernés proportionnellement aux besoins en m³ à savoir les 3 communes - Quetigny, Chevigny-Saint-Sauveur, Couternon - et les agriculteurs locaux. A suivre.

Eco-responsabilité

>LES TOUT-PETITS RECYCLENT LES VIEUX BOUCHONS

Dans le cadre de son projet éco-responsable, la crèche municipale Maria-Montessori conduit une initiative avec la récolte de bouchons en plastique au profit de l'association Bouchons 21. Cette association les collecte puis les vend à des recycleurs chargés de leur donner une seconde vie ; le produit des ventes servant à venir en aide à des personnes en situation de handicap. Cette belle initiative conjuguée à une action solidaire permet de sensibiliser enfants et parents au recyclage du plastique pour préserver les ressources naturelles et éviter tout gaspillage inutile. A noter que les enfants ont décoré le récolteur à bouchons positionné dans le hall de la crèche.

Convention Territoriale Globale

Place désormais aux temps d'actions

Succédant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), la Convention Territoriale Globale (CTG) qui lie la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) garantit désormais le projet éducatif global développé sur notre territoire pour l'enfance et la jeunesse jusqu'en 2025. Après une année d'analyse, de réflexion et de travail partenarial, la CTG entre dans sa phase opérationnelle d'actions pour répondre aux besoins des habitants.

Enagée depuis un an, la démarche de réflexion et de travail partenarial autour du projet de CTG a été approuvé à l'unanimité au Conseil municipal d'avril dernier et signée officiellement le 13 juin dernier par la Ville et la CAF de Côte-d'Or. Pour parvenir à cette vision territoriale partagée, cette démarche s'est appuyée sur un diagnostic partagé social très étayé permettant de pointer les atouts et fragilités du territoire et de mieux comprendre son évolution et sa population.

Un travail collectif exemplaire

Cette démarche est aussi et surtout le fruit d'un important travail collectif où les acteurs intervenant sur la Commune – services municipaux, associations locales, institutions - ont su saisir les enjeux majeurs pour mener à bien les politiques publiques de la Ville afin de répondre aux besoins de la population.

21 fiches actions déclinées en 3 thématiques

La richesse des propositions formulées par les partenaires se déclinent en 3 thématiques « petite enfance et parentalité », « enfance jeunesse et parentalité », « publics précaires et prévention de précarisation du territoire » et en 21 fiches actions. « 12 fiches actions sont totalement nouvelles affirmant une volonté de s'adapter, d'agir collectivement sur la base d'objectifs partagés au regard des besoins pour répondre aux attentes des habitants » souligne



Signature officielle de la CTG par Mme Bérangère Chabrier, présidente du CA de la CAF de la Côte-Or; M. Laurent Pedeau directeur adjoint de la CAF de la Côte-d'Or et M. le Maire Rémi Détang.

Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative et au Jumelage Coopération. Une belle ambition qu'il tempère cependant : « cette CTG émanant d'un partenariat technique, politique et financier pour guider notre action est normée et encadrée dans un cadre général fixé par la CAF. Elle n'a pas vocation, à elle seule, à apporter des réponses à toutes les problématiques qui se posent dans notre ville et qui ont été pointées par le diagnostic partagé ».

A mi-chemin de la mise en œuvre des actions.

La signature officielle de la CTG initiée par la CAF de Côte-d'Or garantit

un financement du champ d'intervention à hauteur de 240 000€ sur le territoire communal. A mi-chemin de la mise en œuvre des actions, place désormais à l'acte 2 de la CTG de Quetigny pour prioriser, piloter l'ensemble des actions. Guider l'action de l'ensemble des partenaires, poser les bases d'un partenariat efficace sur des champs d'intervention partagés, placer l'individu au cœur de la démarche sont autant d'engagements portant une belle dynamique de solidarité, de lien social et de citoyenneté à faire vivre au quotidien. *

TELEGRAMMES



Culture de paix

>UN NOUVEL ARBRE DE LA PAIX PLANTE



Dans le cadre du travail d'éducation à la culture de la paix poursuivi par la Ville et ses partenaires notamment à travers des actions menées avec les écoliers, un nouvel arbre de la paix a été inauguré dans l'enceinte de l'école Nelson-Mandela le 13 juin dernier. En présence du Maire, des élus, des parents et des enseignants, les élèves ont mis un point d'honneur à décorer cet arbre – un Ginkgo Biloba, arbre aux mille écus – de messages et de dessins autour du thème de la paix, à chanter les refrains d'une chanson et à lancer des confettis. Pour rappel, les enfants avaient déjà planté un arbre de la paix à proximité de leur école le 22 mars 2019 malheureusement dégradé suite à des incivilités perpétrées en 2021 dans le parc du Grand Chaignet.



Service social de proximité CRÉATION D'UN POINT D'ACCÈS AUX DROITS

Nouveau à Quetigny, le point d'accès au droit CCAS – Métropole améliore l'accompagnement social et permet aux habitants de mieux se repérer dans leurs droits et surtout de les activer.

En effet, pour vous accompagner dans vos démarches administratives, numériques et sociales, la Ville de Quetigny a ouvert avec Dijon métropole un point d'accès aux droits à Château Services.

Résultant d'un transfert des compétences du Département, ce point d'accès aux droits devient la première porte d'entrée pour toutes vos questions autour du logement, de l'emploi, de la vie sociale et familiale. Des équipes dédiées vous accueillent, étudient votre demande au regard de votre situation et de vos droits et vous apportent des réponses adaptées ainsi qu'un accompagnement individualisé (1).

Avec ce nouveau service social de proximité complémentaire de l'offre de services du CCAS de Quetigny, c'est l'assurance pour chacun de vous de disposer d'un espace de proximité à :

Château Services – 22 avenue du Château au 03 80 48 41 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. *

(1) – Ne relevant pas des compétences du Département (RSA, APA, ASE, PMI)



Fiscalité

HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX EN 2022

Ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous devons faire le choix d'une augmentation des impôts locaux mais cette nécessité s'inscrit dans un contexte national de forte inflation, de perte de dotations de l'Etat et de diminution des marges de manœuvres fiscales en lien avec les réformes gouvernementales. Telle est la situation fiscale exposée par Isabelle Pasteur, 1^{ère} adjointe aux finances, lors du vote des taux d'imposition pour 2022 au Conseil municipal en avril dernier.

Suppression de la taxe d'habitation depuis 2021, exonération de moitié des bases des établissements industriels, baisses successives de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat (-100 000€) et de la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la Métropole (-140 000€), poussée inflationniste du coût des fluides, des marchés publics et des denrées alimentaires de base... sont autant d'éléments grevant les ressources du budget communal et qui ont conduit la Municipalité à augmenter de 5% les impôts locaux pour 2022 comme beaucoup d'autres communes en France.

Dans un tel contexte, il s'agit d'un choix responsable et réaliste afin de maintenir l'accès de tous les habitants aux services publics et augmenter le soutien aux ménages les plus en difficulté. Il est également à souligner que les efforts de gestion et de stratégie pluriannuelle de la Municipalité réalisés depuis plusieurs années ont contribué à limiter cette hausse d'impôts peu habituelle à Quetigny. Le produit attendu prévisionnel de la fiscalité directe pour l'année 2022 s'élève à 5 504 574€.

Les taux d'imposition applicables en 2022 sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 44,73%
- Taxe foncière (non-bâti) : 66,96%. *

Projet Coeur de vie

Un immeuble innovant à énergie positive

Bientôt construit en lieu et place de l'ancienne Poste à proximité immédiate du tramway, l'ensemble immobilier de 7 étages imaginé par le promoteur Elithis conjugue qualité architecturale et atouts thermiques. Visible depuis l'avenue du Château et idéalement situé à l'entrée de la Place centrale Roger-Rémond, il s'inscrit comme un immeuble « signal » du Cœur de ville de Quetigny.

Qui aurait pu imaginer il y a encore quelques années, que le bureau d'études Elithis ingénierie, reconnu pour ses conceptions d'immeubles bioclimatiques révolutionnaires développerait un projet de construction d'un immeuble truffé d'innovations énergétiques à Quetigny. Confié à l'agence d'architecture AA Group, cette nouvelle construction complètera l'offre de services et de logements au cœur de ville.

Un ensemble immobilier et commercial

Cet immeuble R+7 sera composé d'une surface commerciale, d'un pôle santé et de logements. Il accueillera des commerces au rez-de-chaussée. Le premier étage abritera quatre cellules indépendantes à vocation médicale pour l'installation de professionnels de santé. Les 6 étages supérieurs seront réservés à l'habitat avec 24 logements de type 2 ou 3 pourvus notamment de terrasses généreuses (25m²). L'immeuble sera également pourvu de stationnements extérieurs (16 places) et en sous-sol (14 places) ainsi que d'un vaste local à vélos (100m²) afin de favoriser l'utilisation des déplacements doux dans la ville (vélos, tram à proximité).



Conçu pour produire plus d'énergie qu'il n'en consomme

Marque de fabrique d'Elithis, cet immeuble est à énergie positive c'est-à-dire qu'il en produit plus qu'il n'en consomme. Cette prouesse technologique est rendue possible grâce à la haute qualité thermique du bâtiment, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit directement raccordés aux logements. Ce dispositif offre aux pro-

priétaires une production d'électricité consommée verte et gratuite. De plus, la production non consommée est injectée dans le réseau et vendue au profit des résidents. Autre innovation pour ces derniers, la possibilité de gérer et optimiser à distance leurs consommations d'énergie grâce à une application de type « coaching ». Bref, autant d'avantages pour réduire considérablement les charges énergétiques et alléger les factures. *

Le projet d'une vie

Innovante dans l'agglomération dijonnaise, la résidence « Cœur de ville » de 40 logements locatifs collectifs de CDC Habitat intègre en partenariat avec la Ville et la Mutualité Française Bourguignonne une offre de 8 logements inclusifs qui permet à des personnes en situation de lourd handicap d'être accompagnées et sécurisées dans leur projet de vie tout en étant indépendantes. Un bel exemple de la volonté de la Municipalité de développer une ville pour tous.

Au moment de la remise des clés de leur appartement le 29 mars dernier, il flottait dans l'air de la résidence Cœur de Ville située à l'angle des avenues du stade et du Château comme un parfum de bonheur teinté d'une forte émotion partagée par tous les acteurs qui ont œuvré à rendre possible la réalisation d'un projet innovant de logements inclusifs. A cet instant, chacun était alors conscient du travail accompli pour parvenir à l'aboutissement du projet de vie des 8 locataires âgés, pour la plupart, d'une trentaine d'années. Retour sur un projet de long terme conduit avec une belle énergie partenariale durant 5 ans.

La mobilisation de jeunes adultes porteurs de handicap aspirant à davantage d'autonomie

Tout commence en 2012 avec la volonté forte d'indépendance d'Elodie B., quetignoise de 24 ans en situation de handicap moteur et vivant chez ses parents. « En intégrant seule un appartement, je voulais être au plus

près d'une vie normale tout en étant sécurisée avec un accompagnement quotidien » souligne-t-elle. Et durant plusieurs années elle s'est préparée à cette opportunité pour gagner en autonomie sur le plan administratif, en matière d'utilisation des transports en commun, en terme de recherche d'emploi.

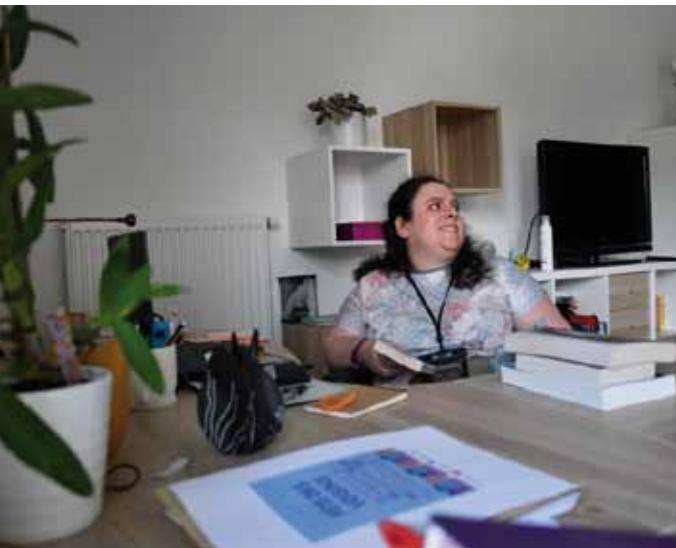
L'appel à la Municipalité

En l'absence d'offres locales satisfaisantes de logements adaptés pour personnes porteuses de handicap, les familles de ces jeunes se tournent alors dès 2015 vers la Municipalité d'autant que cette dernière développe son projet Cœur de Ville avec notamment la construction de nouveaux logements à proximité de commerces, de services de santé et du tramway. Pour Catherine Gozzi, adjointe au Maire déléguée à la Solidarité : « A Quetigny, la question du handicap est prise en compte avec par exemple la mise en place de dispositifs d'accompagnement des jeunes porteurs de handicap durant leur scolarité. Aller plus loin en faisant en sorte que ces personnes accèdent à un logement comme tout

le monde était un vrai challenge à relever. La Ville a poussé pour que ce projet prenne vie en activant son réseau de partenaires dans le cadre d'un important travail collaboratif ».

Un partenariat solide pour co-construire le projet

Si de nombreux partenaires ont contribué au murissement de ce projet (1), la Ville s'est rapidement appuyée sur un partenariat local solide avec CDC Habitat et la Mutualité française Bourguignonne. Pour Lydie Thévenin, directrice régionale handicap à la Mutualité française bourguignonne et Amélie Pillet, directrice de CDC Habitat : « Nous avons travaillé de concert dans un climat de confiance avec la Ville. Nous nous connaissons bien et travaillons ensemble sur de nombreux projets. Il y a eu un vrai travail de collaboration, condition sine qua non de la réussite du projet avec l'apport de nos savoir-faire et de nos prises de responsabilité. Bien évidemment, nos engagements s'inscrivent dans la durée pour assurer un suivi et tirer tous les enseignements de cette expérience ».



pour 8 locataires

Des phases clés liées à la réussite du projet

Des étapes importantes ont ponctué le développement du projet comme cette visite à Lyon en 2017 à l'initiative du GIHP (groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques) d'un dispositif permettant à des locataires porteurs de handicap de bénéficier d'appartements adaptés. Autre phase clé, les nombreuses réunions de travail et d'entretiens avec les candidats locataires pour affiner le projet en partant des besoins exprimés. Considérant que les premiers intéressés par ce type de logement, ce sont les futurs locataires, une grande attention a été portée pour qualifier les besoins d'habitat, élaborer la conception des logements ainsi que la prestation de sécurisation de la vie au domicile.

« *Associées très tôt au projet, nous avons été à l'écoute des demandeurs de ces logements et de leur famille pour bien cerner et cadrer le projet, s'assurer qu'il correspondait à leurs attentes mais aussi que les candidats correspondaient à l'offre. Ces entretiens ont été riches en émotion avec en fil rouge un enjeu d'importance : permettre à ces personnes lourdement handicapées d'accéder à un logement comme tout à chacun et en toute sécurité* » précisent Lydie Thévenin et Amélie Pillet.

Une opération innovante pour le bailleur

« *Il y a un véritable enjeu pour le groupe CDC Habitat qui souhaite s'inscrire dans le développement de solutions innovantes pour loger des personnes porteuses de handicap. L'expérience québécoise de ce type d'habitat doit être inspirante pour nous pour l'adapter, voire la dupliquer dans d'autres territoires, partout où cela est possible* » souligne Amélie Pillet.

Un service de permanence essentiel

« *La plus-value de ce projet est sans aucun doute le dispositif de sécurisation de la vie au domicile afin que ces personnes ne s'exposent pas à un danger.* » estime Catherine Gozzi. Ce service d'aide à domicile et de veille fonctionne dans la résidence 24h/24 et est financé par les 8 locataires concernés qui mettent en commun une partie de leur prestation de compensation du handicap (3h/jour). « *Ces personnes ont déjà leur propre accompagnement individuel pour leur vie quotidienne. Le service Atome de service à la personne assure leur sécurisation quotidienne avec une prestation qui répond à des imprévus (relever une personne en cas de chute, ramasser un objet, assurer le retour au domicile après une sortie...).* C'est une garantie d'accès au lieu en toute sécurité » précise Lydie Thévenin.

La satisfaction des locataires

« *Quelle liberté d'être chez soi ! C'est valorisant d'avoir sa propre vie et de faire ses propres choix. C'est aussi prendre le temps de faire les choses, de se poser, de goûter une nouvelle autonomie. Etre maître de ma vie et de mes décisions est pour moi une forme de renaissance. Cela me donne l'envie de gérer seule beaucoup plus de choses de la vie quotidienne* » s'enthousiasme Elodie B., locataire du 1^{er} étage.

Pour Alan S, 33 ans atteint de myopathie et locataire du RDC : « *L'appartement est bien avec une bonne insonorisation et une très belle terrasse, idéale pour s'offrir une bière en rentrant du boulot. Le service d'accompagnement est vraiment au top. Je fais appel à eux quand j'ai besoin de quelque chose ce qui libère mes parents qui ont bien mérité de profiter de leur retraite. Pour moi, le plus grand changement, c'est d'avoir des responsabilités. Quand on vit chez ses parents on est un peu comme un grand adolescent. J'ai donc pris un coup de vieux lorsque j'ai intégré cet appartement. Avec cette nouvelle page qui s'ouvre, j'ai besoin de prendre constamment des responsabilités et je découvre que je peux faire des actes de la vie quotidienne tout seul alors que par exemple faire la vaisselle était impensable avant* ». *

(1) – Association AHVVES, Conseil Départemental, GIHP, MDPH, CDC Habitat, Mutualité Française Bourguignonne, service Solidarité de la Ville...

Rénovation du parc social

Une cure de jouvence pour la résidence « porte urbaine »

Depuis 2017, CDC Habitat social engage d'importantes opérations de réhabilitation des immeubles de son parc social afin d'améliorer la qualité de vie des locataires et participer au renouveau du centre-ville de Quetigny



Photo : CDC Habitat

Pas moins de 4 réhabilitations d'ampleur ont été engagées depuis 5 ans par CDC Habitat pour améliorer la qualité de ses logements à Fontaine Village (123 logements), Cours Sully (98 logements) et rue des Huches (40 et 84 logements) pour un investissement global de près de 10 M d'€.

64 logements seront réhabilités d'ici à l'été 2023

Cet été débuteront les travaux de réhabilitation de 64 logements de l'immeuble intégrant la « porte urbaine » au 2 - 8 rue du Pré Bourgeot et au 11 - 19 avenue du Château. Près de 15 mois de travaux seront nécessaires à la transformation de cet immeuble pour améliorer le confort et la sécurité des locataires et faire baisser les consommations énergétiques des logements. Ainsi

l'immeuble évoluera en basse consommation énergétique passant d'une étiquette C à B et générera une baisse des dépenses de chauffage pour les locataires.

Améliorer l'isolation du bâtiment et le confort des locataires

Les différentes rénovations permettront une meilleure isolation thermique du bâtiment avec l'isolation de la toiture terrasse, la rénovation de l'étanchéité, l'isolation des façades et un traitement architectural. Côté confort et sécurité, seront entrepris la rénovation de la ventilation mécanique contrôlée (VMC), la pose de robinets thermostatiques, le remplacement des robinets gaz dans les cuisines, la mise en sécurité des installations électriques et le remplacement des portes palières. Enfin la mise en sécurité des installations

électriques et le remplacement des gardes corps avec des panneaux vitrés amélioreront sensiblement les parties communes et les extérieurs.

Ces travaux s'élèvent à près de 2 M d'€, soit 32 500€ par logement. *

Résidence Seniors

122 logements bientôt en construction

En lieu et place de 3 habitations privées, le projet immobilier privé du promoteur Kaufman & Broad prévoit la réalisation d'un bâtiment de 122 logements à l'angle de l'avenue du Cromois et la rue Ronde. Allant du T1 au T3, meublés et équipés, ces logements seront adaptés aux besoins des seniors avec des services : salle polyvalente avec cuisine, salles d'activités (kiné, coiffeur...), mise à disposition de bacs à potagers, accueil et accompagnement par un concierge, un animateur...



Photo : Topoëin Studio

Un concept novateur proposé par l'exploitant API Résidence reconnue comme un acteur de l'économie social et solidaire en région PACA dans le domaine de l'habitat solidaire.

En dehors de ce projet strictement privé et conforme au PLUiHD, la Ville a cependant pu réorienter le projet initial de constructions d'immeubles du promoteur en résidence seniors afin d'apporter une réponse au vieillissement de la population et au bien vieillir en ville. Elle a également tenu à faire respecter au maximum l'identité de Quetigny avec une attention particulière sur la cohérence architecturale et la meilleure intégration du bâtiment dans l'environnement. *

Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Equipements publics

LA FANFARE DÉMÉNAGE CET ÉTÉ AUX CÈDRES



Les deux salles de classes inoccupées de l'école des Cèdres qui accueilleront la batterie fanfare cet été ont connu une opération de désamiantage durant les vacances de printemps. Après ces travaux réalisés avec un maximum de précaution pour éviter tout risque de dispersion de matière dangereuse pour la santé, les résultats d'analyse sont positifs en-dessous des seuils de détection. En cours de réalisation depuis quelques semaines, les travaux d'aménagement vont bon train : cloisonnement, menuiserie, peinture, réaménagement de la salle de repos des professeurs et de la buanderie ainsi que des opérations de traitement acoustique. Ils permettront à l'association locale de bonnes conditions d'utilisation pour ses séances de répétitions, le stockage de ses instruments. Bien évidemment, ces dernières s'effectueront à 20h afin de ne pas perturber les conditions d'enseignement des professeurs et des élèves. D'un coût de 57 000€ TTC, cette opération est bien moins coûteuse que la rénovation complète du chalet de la musique et permet des économies de coûts de fonctionnement, d'entretien et de surfaces chauffées.



ESPACE PIERRE-DESPROGES

La restructuration et l'extension de cet équipement dédié à la jeunesse sont réalisées avec une surface de stockage augmentée de 47m², les créations d'un bureau pour le éducateurs de rue et d'une entrée supplémentaire afin d'améliorer le fonctionnement du service enfance jeunesse et permettre davantage de confidentialité. Cette opération d'un coût de 150 000€ TTC (études et travaux) répond à l'évolution des besoins de cette structure municipale.

Dans les écoles

GROUPE SCOLAIRE DES HUCHES

Travaux sur le réseau de chaleur

Une importante réfection du réseau de chaleur interne va être engagée cet été sur le site du groupe scolaire des Huches avec le remplacement de tous les tuyaux enterrés courant de la sous-station de chauffage située à proximité de l'espace Pierre-Desproges aux bâtiments scolaires. Une opération de 175 000€ HT qui occasionnera des travaux de terrassement, le changement des tuyaux obsolètes, la mise à niveau de certains équipements (pompes, vannes, brûleurs, purgeurs...). Une phase optionnelle de travaux d'un coût de 72 000€ HT pourrait être lancée en 2023 pour modifier les postes de mélanges afin de réaliser des économies d'énergie. En effet, en séparant les réseaux, cela permet de sélectionner les bâtiments occupés afin d'éviter toute chauffe inutile.

Rénovation de salles périscolaires

Côté périscolaire, après la création d'une 3^e salle pour un coût de 32 000€ subventionné à hauteur de 60% par la CAF, les deux autres salles seront rénovées cet été (éclairage led, isolation plafond, réfection sol) pour un coût de 19 000€. La mise aux normes personnes à mobilité réduite (PMR) sera poursuivie avec l'adaptation des sanitaires des salles périscolaires

(13 000€ TTC) ainsi qu'à la maternelle des Huches (11 000€ TTC). Enfin, le groupe scolaire des Huches élémentaire bénéficiera de la réfection d'une classe (plafond, peinture, électricité) pour 1100€, des poses d'un récupérateur d'eau dans le jardin et de stores extérieurs « coupe chaleur » pour les classes et le patio à l'étage pour 4800€.

Aménagements paysagers

PARC PAYSAGER DE L'AVENUE DE BOURGOGNE

Le futur aménagement paysager de l'espace public situé aux abords de la résidence intergénérationnelle située à l'angle de l'avenue de Bourgogne et du Cours Sully fait l'objet d'une concertation auprès des locataires et des riverains. Animé par le centre social La Passerelle, un premier atelier participatif réunissant 25 riverains a été organisé en mai dernier où des idées et propositions ont fait consensus : créations d'une pelouse, de bosquets, d'une aire de pique-nique, d'un hôtel à insecte, d'un jardin partagé adapté aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite...

Ce projet qui bénéficie d'une enveloppe de 300 000€ (étude / travaux) sera entrepris à l'automne pour une durée de 4 mois pouvant s'étaler jusqu'au printemps. La participation sur les aménagements et les usages se poursuivra.

PARC DES CÈDRES

Le travail de surveillance phytosanitaire des grands frênes du Parc des Cèdres se poursuit avec des purges de bois mort (coupes de branches) réalisées en régie et un suivi des gros sujets tant au niveau des troncs que des toupiers. A suivre...

PLANTATIONS DE VÉGÉTAUX



La toute nouvelle résidence « Cœur de ville » de CDC Habitat située à l'angle des avenues du Château et du Stade accueille les dernières plantations en pied d'immeuble et un chemin d'accès pour personnes à mobilité réduite. Le coût de ces finitions est intégré dans l'opération Cœur de ville.



13 & 14 JUILLET 2022

la fête en liberté

Les organisateurs des festivités

- FNACA
- Les Jardiniers
- Solidarité Lao
 - Don du sang
 - Secours Populaire
- ADEC
- AMD

Retraite aux flambeaux

Départ de la place de l'Abbé-Picard à 21h45
Circuit dans le parc Henri-Détang

13 juillet

ANIMATIONS ET RESTAURATION

A partir de 18h
Place de l'Abbé-Picard

A partir de 18h : inscription au concours de pétanque, stands de tir adultes et enfants, chamboule-tout, stand de pêche à la ligne, gourmandises camerounaises et tresses d'Afrique, délices du Mali, spécialités laotIennes, buffet buvette, soupe à l'oignon, vente de confitures et de crêpes, loterie « enveloppes », manège pour enfants...

A partir de 18h30 : concours de pétanque.

A partir de 21h : distribution de lampions et bal avec l'orchestre « Elyps ».

A partir de 21h15 : démonstration de danses folkloriques avec les Vendangeurs et leurs invités.

A partir de 21h45 : retraite aux flambeaux avec les Vendangeurs.

FEUX D'ARTIFICE

A 23h15 Stade des Cèdres
Arrêt des animations à 1h.

14 juillet

A 12h15: cérémonie au Monument aux Morts.

A 12h30: apéritif concert sur la place de l'Abbé-Picard avec la participation de la Fanfare Municipale.

Pour le bon déroulement des festivités, des arrêtés du Maire interdisent la vente de pétards sur la commune du 1er juin au 31 août , ainsi que le stationnement et la circulation place de l'Abbé-Picard du 11 juillet au matin au 17 juillet après-midi. De plus, les pétards sont interdits dans l'enceinte du stade des Cèdres.

La Passerelle sort le grand jeu

3 JEUNES À L'ORIGINE DE LA FÊTE



I n'est pas facile d'être organisateurs d'un grand évènement, imaginé à l'échelle du Parc du Grand Chaignet. Ces 3 jeunes quetignois ont pourtant relevé le défi, motivés à proposer un moment très festif et rassembleur. Ryad, Youssfi et Calixste étaient épaulés par l'équipe du Centre Social, plus particulièrement par Sarra, animatrice. Une douzaine d'autres Queti'Kids* et des dizaines de bénévoles sont venus en renfort. Ils ont appris beaucoup et se sont investis dans l'ensemble

des préparatifs, ensemble ou avec un binôme référent. L'écriture du projet « La Passerelle sort le grand jeu » avait clairement défini l'objectif principal : faire plaisir à tout le monde. Ils sont ensuite passés par toutes les étapes préparatives et opérationnelles pour réussir (calcul du budget, choix des animations, demandes d'autorisations et de matériels, coordination, communication...). La fête avait lieu samedi 18 juin après-midi. Les 3 collégiens ont endossé leurs chasubles jaunes personnalisées et leurs responsabilités d'organiseurs sous un soleil de plomb, pour mener à bien la mission qu'ils s'étaient donnée. Le village d'attractions a pris place, comptant un impressionnant jeu gonflable de 24 mètres dont ils étaient particulièrement fiers. Bravo ! *

* Les Queti'Kids sont des jeunes investis dans des projets en auto-financement depuis 2020, au Centre Social.

Nouvel événement

100% SPORT

La matinée du **samedi 10 septembre** prochain sera dédiée à la présentation des résultats de l'enquête sur la place du sport à Quetigny. Habitants et acteurs du sport y sont conviés largement.

L'après-midi sera festive et destinée à satisfaire toutes les curiosités, avec stands, démonstrations et possibilité d'essayer des activités avec les sections sportives participantes. Programme à venir fin août sur quetigny.fr et auprès de l'ASQ ou du service Sports – Vie Associative. Gratuit. *



TELEGRAMMES

Beau final

> LES SECTIONSPORTIVES QUETIGNOISES S'ILLUSTRENT



Photo : ASQ Foot

- **L'ASQ Football** fête sa victoire. La montée de l'équipe seniors de Régional 1 en tête du classement à la 22^e journée la propulse en Nationale 3 au terme du derby Is sur Tille/Selongey.

A titre individuel, l'attaquant Mickael Gaougaou termine meilleur buteur de France de régional 1 avec 28 buts et 14 passes décisives soit une implication dans 42 buts de l'équipe !

- Les savateuses de la section **Boxe française** remportent plusieurs titres nationaux jeunes avec la montée de Lola Bierry (- de 41kg) et Clémence Gouard (- de 46kg) - minime championnes de ligue et vice championnes de France - et Amandine Folin, cadette vice championne de ligue. La section occupe également de belles places en championnat de Bourgogne – Franche-Comté gants de couleurs.

- L'ASQ **Gymnastique rythmique** compte de nouvelles championnes de France en Duo National A : Cannelle et Eloïse, National 11-14 ans : Clara Ponsonnaille, et Performance : Maitena Sierra. Ainsi que 5 vice-championnes Excellence 2 : Camille, Léna, Zoé, Clothilde & Emma.

- Le Championnat de France Vétérans de **badminton** à Aix-en-Provence a vu José Devesa décrocher la médaille de Bronze, 3^e du tableau SH +75-V9.

- L'ASQ **Judo** termine le mois de juin avec 4 médailles en nationales vétérans, remportées par Virginie Cadet, championne de France en catégorie – de 52kg, Brahim Bellahouel, vice-champion de France en + de 100kg, Christelle Cabaret (3^e en – de 78kg) et Alban Trocherie –(3^e en - de 90kg)

PENDANT LES VACANCES

« La Parenthèse estivale »

Photo : Krashta Valda

le 8
juillet

Le premier grand rendez-vous des vacances d'été s'annonce sous les meilleurs auspices, dès 15h le vendredi 8 juillet sur la place centrale Roger-Rémond. Chacun pourra se relaxer, casques aux oreilles, pendant une séance de « massage sonore » portée par la voix de S. Foutoyet et les improvisations musicales de S. Mullet.

Des ateliers créatifs (manga, maquillage, jeux) et une présentation de la future médiathèque - 3^e lieu La Parenthèse auront lieu en parallèle, jusqu'à 18h. En tout début de soirée, officieront l'atelier d'écriture de la Bibliothèque et la chorale de l'EMMDA, qui passeront le micro au groupe de jazz manouche Kracha Valda. Leurs chansons swing inspirées des compositions de Django Reinhardt ambianceront l'apéro-concert à partir de 19h. Rendez-vous ensuite les mardis, pour des temps forts « immanquables » ! La promesse ? Ils ne se ressembleront pas et mixeront distractions et loisirs pour tous. Grâce à l'implication conjointe des associations, partenaires, artistes, services de la Ville et la coordination du Centre social La Passerelle, ont été concoctées des après-midis/soirées à thème gratuites, sans réservation, allant de la lecture humoristique au parcours d'agilité, en passant par des jeux et quizz, ciné à pédaler, ateliers cuisine et repas partagés, loto, création manuelle... A découvrir dans le programme « Un été pas comme les autres » distribué la semaine passée et feuilletable en ligne, sur quetigny.fr ●



INSCRIPTIONS EMMDA

Venez regarder,
écouter,
essayer



Après un beau week-end de mai nommé « Tous en scène », au cours duquel les élèves musiciens et danseurs ont pu présenter leur progrès, l'année se termine à l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA).

Les équipes planchent depuis plusieurs semaines sur la préparation de la rentrée et assurent dès aujourd'hui les réinscriptions. Les futurs nouveaux élèves sont invités à se faire connaître à partir du lundi 27 juin à l'espace Léo-Ferré, situé 47 bis rue des Vergers. Jusqu'au 2 juillet, des auditions et moments musicaux, exposition d'arts plastiques, initiations et découvertes d'instruments, cours collectifs et chorales vous donneront un aperçu concret de l'éventail des pratiques qui y sont proposées. Programme complet sur quetigny.fr et renseignements au 03 80 71 97 80 ou emmda@quetigny.fr. Présentation de l'EMMDA sur la chaîne YouTube Ville de Quetigny. ●



A l'affiche

- ⌚ Lectures et jeux en plein air, les 12 et 19/07 et 23/08 de 16h30 à 18h30 et les 21/07 et 25/08 de 10h à 12h, parc du Grand Chaignet.
- ⌚ Ciné plein air « Une Belle équipe » et animations mardi 19 juillet dès 19h, plaine des Aiguisons.
- ⌚ « Ciné cyclo » et animations mardi 16 août dès 18h, place centrale Roger-Rémond.
- ⌚ Ciné plein air des minots « Dilili à Paris » et animations vendredi 26 août dès 19h, parc du Grand Chaignet.
- ⌚ Place à la rue Ouverture de Saison 2022/23 les 16 et 17 septembre (info. sur quetigny.fr).

Ces quetignois qui tiennent la plume

A LIRE

La Bibliothèque municipale compte des lecteurs dont l'appétence pour la lecture se couronne d'une passion pour l'écriture. A travers leurs ouvrages parus récemment en auto-édition ou sous la bannière d'un éditeur, focus sur 6 quetignois qui ont souhaité partager un fragment d'histoire, un regard porté, un monde imaginaire, une part d'eux-mêmes. Coups de projecteur sur 6 auteurs / illustrateurs / photographes locaux qui vous donneront des idées de lectures à retrouver dans votre Bibliothèque (4 rue des Vergers).

Sophie Machet



Elle aime marcher et parcourt en tous sens la ville et ses environs depuis 1983. Cette quetignoise de 72 ans a eu à cœur de dédier un livre-album à ses *Flâneries dans Quetigny*. Elle a notamment profité des confinements qui obligeaient à rester près de chez soi, pour mettre en images son projet.

C'est un regard sur la ville par tous temps, toutes ambiances et toutes saisons, qui invite à la découvrir autrement. Les pages sont rythmées de citations soigneusement choisies et du nom des lieux d'où sont extraits ses instantanés de paysages, ciels, animaux, maisons... à l'arrangement soigné.

Jean-Pierre Millot



Après avoir mené un travail d'enquête avec les enfants de l'aide aux devoirs qu'il souhaitait intéresser à l'histoire à travers le nom de leur rue, la curiosité lui prit de poursuivre ses propres recherches pour composer un véritable livre sur Quetigny. A travers son regard d'expert en bâtiment, il a également développé une curiosité pour l'église Saint Martin, qui s'est épandue sur le papier aux côtés des photos de Pascale Filomenko. A l'issue d'une démarche plus récente et personnelle menée avec son frère Daniel, il a retracé et puisé dans les mémoires poignantes de déportés et résistants pour composer le récit *Vous m'avez fait pleurer tous les jours*, hommage aux discrets et héroïques membres de leur famille.

Alexis Louis-Lucas



« Faire une fable de sa vie, ce n'est pas simplement se raconter, c'est faire de ses souvenirs une pensée ironique, c'est passer de l'anecdote à l'universel, c'est révéler une sagesse blagueuse du chahut juvénile. » Enfant, il préférait la musique, ou le théâtre, dont il a fait son métier depuis 30 ans.

Ce quetignois autodidacte écrit et compose sur-mesure pour lui, pour les pièces de la Compagnie Taxi Brousse jouées ici et dans toute la France. Même s'il crée des musiques sur commande et lit des nouvelles dont il est l'auteur, c'est l'envie d'écrire pour jouer son texte qui le porte. Il vit et travaille à Quetigny quand la compagnie n'est pas sur les routes et participe activement à l'émulation culturelle locale.

Christian Guenot



La première partie de l'ouvrage *Le Dernier jugement* est parue il y a quelques mois, mais c'est depuis son adolescence que Christian Guenot, quetignois de 56 ans, a le goût pour les mots et le raisonnement (philosophique, politique, éthique...). Il a véritablement commencé à écrire il y a 4 ans ce roman de science-fiction – dystopie dont il a peaufiné les 2 autres parties, avec un soin bordé de recherches appuyées pour en parfaire la cohérence. Dans une atmosphère post-épidémique, l'histoire et les personnages prennent place dans une civilisation oppressante et l'intrigue se dessine, une enquête s'installe qui tient en suspens le lecteur.

Maude Ewing Liotard Doula



Autrice et illustratrice débordante d'idées, elle a sorti son premier ouvrage jeunesse en 2019. Son écriture empreinte de douceur et de bienveillance tend à inspirer et accompagner les (futurs) parents dans cette étape et ce moment de vie à vivre. Elle est également auteure de méditations guidées axées sur la confiance en soi et d'albums illustrés inspirés du patrimoine dijonnais. Sur les réseaux, elle partage mantras, méditations, expériences... On peut la retrouver au Bibli'O comme 3 pommes qui se déroule les mercredis à 10h à la Bibliothèque, en tant que participante ou invitée, tant elle s'y est tout de suite sentie bien.

Annie Raynal-Andrieu



Originaire d'Occitanie, elle s'est installée à Quetigny en 1989. Annie Raynal a toujours aimé écrire, depuis qu'elle est toute petite. Elle aimait dire ses sentiments. Elle aimait aussi l'orthographe. Un journal intime l'accompagnait. Les célèbres poètes Jacques Prévert et Boris Vian lui ont donné le goût pour ce genre littéraire, puis elle a découvert la lecture à voix haute à la Bibliothèque. Deux révélations. Elle s'adonne à l'écriture (surtout de poésie) à travers laquelle elle aime jouer avec les mots, tant à l'oral qu'à l'écrit, et partager à travers ses textes.

En application de la loi, l'information municipale comporte l'expression de la majorité et de l'opposition municipales. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Cycle de rencontres entre habitant.e.s et CDC Habitat : les élu.e.s de la majorité vigilants

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit, c'est la ligne que s'impose les élu.e.s de la majorité. Après avoir pris à bras le corps, en décembre, la problématique de chauffage au sein des résidences CDC Habitat à Fontaine Village – **en convoquant une réunion d'urgence avec le bailleur et en interpellant sa direction interrégionale** – la majorité a souhaité assurer un suivi vigilant des engagements pris et permettre aux résident.e.s un dialogue serein sur les dysfonctionnements ou les satisfactions. **Une rencontre conviviale s'est tenue, en présence des élu.e.s, le 16 juin au pied des immeubles à Fontaine Village**. L'occasion pour CDC Habitat de revenir sur les actions mises en œuvre (réparation de la chaudière, remise commerciale sur les charges, augmentation de la température des chauffages au sol et engagement à remplacer les radiateurs). Quelques riverains ont fait part

de leurs préoccupations : sauvegarde des énergies, place de parking « squattée », escaliers glissants ou encore problématiques d'entretien des espaces communs et dépôt sauvage d'encombrant. L'information sur le service de déchèterie a été rappelée et des solutions aux problématiques abordées ont été proposées par les élu.e.s. **L'importance de tels échanges pour une médiation réussie conduit l'agence CDC Habitat à renouveler ces temps de discussions ouvertes.** Une prochaine réunion aura lieu le 27 juin à 13h au pied des immeubles cours Sully. Ainsi, les élu.e.s veilleront à ce qu'un dialogue sain et constructif s'engage sur le long terme entre résidents et bailleurs.

Une hausse des impôts INADMISSIBLE !

Seulement deux ans après les dernières élections municipales, **la majorité de Quetigny est confrontée à ses mensonges**. A la vraie vie ! Les masques tombent !

Cette majorité avait en effet promis durant la campagne de « maîtriser la pression fiscale ». En réalité, elle ne maîtrise rien du tout. **Et surtout pas la pression fiscale**.

Le Maire a augmenté la taxe foncière de 5%. Cette hausse s'ajoutera à la revalorisation des bases de 3,4%, et à l'augmentation de 130% de la partie intercommunale votée par le Conseil métropolitain -et notamment par le Maire de Quetigny. **Soit une augmentation totale de 11% ! Je n'ai qu'un seul mot : INADMISSIBLE !**

Nous nous interrogeons également sur le sens de cette hausse des taux. Elle dégagera des recettes fiscales largement supérieures au montant de la perte globale de Dotations. **Le Maire compte-t-il donc faire du « gras » sur le dos des contribuables quetignois ?**

Les élu.e.s de la majorité municipale

Quoi qu'il en soit, cette hausse pèsera encore plus sur votre pouvoir d'achat. Alors que tous les prix augmentent, on était en droit d'attendre une autre attitude de la part de cette majorité, si attentive aux « classes moyennes ». **Mais seulement lors des campagnes électorales !**

Nous, élus de l'opposition, avons bien entendu, voté contre. A la place de cette flambée fiscale, nous avons exigé des économies de fonctionnement. Sans succès. **C'est tellement plus simple d'augmenter les impôts !**

Nous, élus d'opposition, serons toujours à votre écoute et à votre service. Et jamais nous ne choisirons la solution de facilité qui consiste à augmenter les impôts dès la première difficulté.

Sébastien Kencker. Le groupe ETIQ

Faire vivre la NUPES dans notre ville

À l'heure où nous transmettons cette tribune (7 juin), nous n'avons pas les résultats des élections législatives.

Réinventons Quetigny s'est réjoui de la constitution de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES) pour l'élection législative. Notre collectif a soutenu activement ses candidat·e·s Patricia MARC et Michel ALIGNIER sur la 3^e circonscription. Mais si l'alliance des forces de Gauche et Ecologistes est un événement majeur dans le paysage électoral et la composition de la nouvelle Assemblée nationale, il nous paraît essentiel qu'elle n'en reste pas à une combinaison électorale. Il faut qu'elle transforme en profondeur notre vie politique en donnant à chacun·e la possibilité de devenir acteur de cette transformation à tous les échelons de la décision politique. Nous souhaitons que dans notre commune l'espoir suscité par l'Union se traduise par de profonds change-

ments dans la vie démocratique et la participation citoyenne. La première étape peut être une rencontre des forces composant la NUPES et celles qui lui ont apporté leur soutien, pour débattre de la nouvelle situation et des moyens d'élargir cette union à toutes celles et tous ceux qui veulent, dans notre ville, contribuer à construire ensemble un avenir désirable. Nous sommes prêts à en discuter avec toutes les forces de Gauche, avec toutes celles et ceux qui veulent s'inscrire dans un nouveau projet collectif.

Gagner une majorité au Parlement ou y faire élire une forte minorité ne suffira pas. Il faut que les citoyens participent activement à ce changement, là où ils·elles sont, là où ils·elles vivent.

Les élu-e-s de « Réinventons Quetigny »



CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Mail : social@quetigny.fr

Accueil :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue les dossiers d'aides légales et attribue des aides facultatives (aide alimentaire, bourse sport et culture, jardin familial, complément municipal d'insertion, aide coup de pouce...)

Téléphonez pour vous renseigner

Travailleur social (suivi social des 60 ans et +) : il vous reçoit sur rendez-vous

POINT RELAIS EMPLOI

03.80.48.41.10

Mail : emploi@quetigny.fr

Accueil :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
22, avenue du Château - Quetigny

L'accueil du point relais emploi est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés

Ce service municipal de proximité regroupe les partenaires de l'emploi et de l'insertion :

PLIE

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription

Mission locale :

Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous

LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

⌚ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-unique@quetigny.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny

Il regroupe les institutions du social et de l'emploi, des équipements (borne CPAM, espace public numérique en libre accès) pour faciliter vos démarches. Il propose également des permanences d'accès aux droits sur rendez-vous.

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS sur rendez-vous

CSF

(Confédération Syndicale des Familles)

Consommation Logement
chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois
de 9h30 à 11h30

CIDFF 21 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Permanences téléphoniques :

- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

03 80 48 90 28.

Solidarité femmes

Sur rendez-vous au 03 80 67 17 89

Conciliateur de justice

Les mardis de 14h30 à 15h30
et les vendredis de 9h30 à 10h30
03 80 48 41 00

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien et conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.

03 80 48 41 00

Consultation d'avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois
de 9h à 11h30.
03 80 48 41 00

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Questions juridiques, financières et fiscales liées à votre logement
Permanence le 2^e mardi du mois
03 80 66 28 88

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03.80.63.27.20

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Espace Solidarités Côte-d'Or

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans. Des Assistantes sociales vous reçoivent tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Protection Maternelle Infantile (PMI)

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans. Consultation médicale chaque jeudi après-midi

Consultation Puéricultrice

Chaque mardi de 14h à 16h30

Aide sociale à l'enfance (ASE)

LE SERVICE SOCIAL DIJON-METROPOLE

03 80 48 41 00

Réseau point d'accès aux droits si vous n'avez pas de suivi social depuis au moins 12 mois et vous ne percevez pas les prestations suivantes : RSA, APA, PMI, ASE.

Un travailleur social et un agent administratif vous reçoivent pour vous aider dans l'accès à vos droits.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 9h à 16h30.

⌚ 3230

Espace public numérique :
libre-service pour vos démarches CAF à Château Services : attestation, suivi du dossier et des paiements



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Isabelle Pasteur
1^{ère} Adjointe déléguée aux finances, à la relation avec les entreprises et à la tranquillité publique
Conseillère métropolitaine.



Moulay Jellal
2^e Adjoint délégué à l'action éducative et au Jumelage-Coopération.



Catherine Gozzi
3^e Adjointe, déléguée à la solidarité, l'emploi, la formation, au logement et aux âges de la vie
Conseillère métropolitaine.



Philippe Schmitt
4^e Adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains, au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire
Conseiller métropolitain.



Sandrine Mutin
5^e Adjointe déléguée à l'action culturelle.



Mario Luchin
6^e Adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques, au handicap, aux circulations douces et pistes cyclables, à la politique de la ville ainsi qu'aux cérémonies patriotiques.



Patricia Bonneau
7^e Adjointe déléguée à la vie associative et à l'initiative citoyenne.



Valentin Gnahourou
8^e Adjoint délégué aux sports.



Sophie Pannetier
Conseillère municipale déléguée à l'information, à la démocratie participative, aux droits des femmes, à l'égalité et à la diversité.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h**.

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.

Santé

MOUSTIQUE-TIGRE ET TIQUE EN CÔTE-D'OR



Ces insectes sont vecteurs de maladies, telles que la dengue, le chikungunya ou le zika potentiellement transmises par la piqûre du moustique tigre (zébré de noir et blanc) et la borréliose de Lyme ainsi que la méningo-encéphalite par la morsure de tique. Dans nos activités humaines, la vigilance est de mise pour ne pas créer de points d'eau stagnantes qui permettent aux moustiques de proliférer (une seule ponte peut engendrer 150 œufs).

Les tiques, quant à elles, affectionnent particulièrement les herbes hautes. Le port de vêtements clairs et couvrants est très utile pour s'en prémunir. Avoir un désinfectant et un tire-tique à portée de main permet de retirer rapidement la tique entière et diminue les risques de contagion qui sont assez élevés en Bourgogne - Franche-Comté.

Vigilance active PRÉVENTION CANICULE



Le plan canicule communal recense les quetignois âgés de plus de 65 ans dans un registre, sur lequel vous pouvez vous inscrire en contactant le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 03 80 48 41 20 ou en vous rendant à Château-services (22 avenue du Château). Il est possible d'effectuer cette démarche pour un proche. Après activation d'une alerte nationale ou locale, le CCAS assure une veille, des appels aux seniors ou des prêts de rafraîchisseurs.

Pour tous et surtout pour les plus fragiles ou exposés, quels principes de base permettent de se prémunir des effets de la canicule. Très simples, il est toujours bon de se les remémorer : boire de l'eau et éviter l'alcool, s'alimenter suffisamment, fermer les volets pendant la journée et aérer tôt le matin, éviter les efforts physiques, rester au frais et se ventiler. Il est également essentiel de donner des nouvelles à ses proches, ainsi que de veiller sur les personnes vulnérables. Enfin, en cas de malaise, le n° d'urgence à composer reste le 15.

Porte-à-porte ARNAQUE À LA POUBELLE

En cas de démarchage en porte-à-porte, la vigilance est de mise. Des escrocs se font passer pour des fournisseurs d'énergie, des agents de La Poste ou bien des agents de service public. Le Gendarmerie nationale alerte sur l'arnaque « à la poubelle » opérée dans d'autres communes par de faux agents communaux qui font croire à des personnes vulnérables qu'elles doivent changer de poubelle contre une somme d'argent. Prenez le temps de vous renseigner et de demander l'identité et la carte professionnelle des démarcheurs, et prévenez le 17 s'ils ne peuvent la fournir.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
④ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Le samedi de 9h à 19h
Le dimanche de 9h à 13h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.

A votre service contact Mairie

HOTEL DE VILLE

**Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h et fermé les samedis d'août..

④ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

④ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

**Horaires vacances d'été
du 12/07 au 3/09**

Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h - 15h-18h30, jeudi : 10h-13h Samedi : fermé

Fermeture le 8/07 et du 9 au 13/08

④ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mardi jusqu'à 16h30).

④ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Accueils réguliers ou occasionnels : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

8, rue de l'Espace

④ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

④ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

④ 03.80.46.24.52

Point relais Emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

④ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.40

Relais Petite Enfance

Du lundi au vendredi sur rendez-vous
Permanence le jeudi de 14h à 18h30
8, rue de l'Espace

④ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15

Pompiers: 18

Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

④ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

④ 03.80.78.68.68.

LA FÊTE EN LIBERTÉ

13 JUILLET



VILLE DE
quetigny

Animations et restauration

A partir de 18h
Place de l'Abbé-Picard

Feux d'artifice

A 23h15
Stade des Cèdres